

# Bref infos

Journal d'informations municipales de la commune de Tarentaise n°50 || Décembre 2017



## ÉDITO DU MAIRE

Après une rentrée scolaire bien chargée, avec un changement de direction et un personnel totalement renouvelé pour notre école, l'équipe municipale met tout en œuvre pour que cette fin d'année se termine dans le traditionnel esprit de fête qui y est associé.

### Des chantiers qui avancent...

Ces derniers mois ont été mis à profit pour débiter, réaliser et/ou terminer bon nombre d'actions ou chantiers initiés depuis le début du mandat :

- Les travaux relatifs à la liaison depuis l'aqueduc des Sources pour augmenter nos réserves en eau potable. Cela va grandement nous être utile du fait du changement des conditions climatiques liées à des périodes de sécheresse particulièrement difficiles cette année notamment pour nos agriculteurs.
- Le remplacement des compteurs d'eau pour chaque administré ainsi que des compteurs de sectorisation qui nous permettront d'améliorer le rendement de notre réseau par le repérage plus rapide d'éventuelles fuites d'eau.
- L'extinction de l'éclairage public à certaines heures pour rentrer dans une démarche économique et de préservation de l'environnement.

### ... et deux projets lancés

- Le projet d'aménagement du nouveau cimetière avance bien. Nous avons actuellement choisi un maître d'œuvre qui, nous l'espérons, pourra réaliser les travaux durant la prochaine période estivale.
- Le projet de la construction d'un centre technique municipal pour lequel le Bureau d'étude Service AMO ingénierie a été retenu comme programmiste suite à un appel d'offres. Une première réunion de travail a déjà eu lieu pour déterminer les besoins de la commune et un pré projet va nous être présenté très rapidement de façon à ce que nous puissions agir efficacement pour obtenir des subventions.

Enfin une réflexion concernant la réforme des rythmes scolaires et des TAPS (passage ou pas aux 4 jours par semaine) a été menée lors du conseil d'école du 7 novembre dernier. La réunion du 11 décembre avec les parents d'élèves (13 familles présentes) n'a cependant pas démontré un véritable positionnement pour l'une ou l'autre des propositions. De ce fait, une consultation sera lancée très rapidement auprès de l'ensemble des parents concernés afin que le conseil municipal puisse délibérer en toute objectivité et ce avant le 10 février 2018.

Je terminerai en remerciant l'ensemble des adjoints et conseillers pour leur participation généreuse dans tous ces dossiers préparant l'avenir de notre commune, les agents communaux pour leur implication au quotidien, les membres du CCAS et tous les membres bénévoles (associations, bibliothèque, TAPS...) qui participent au dynamisme de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2018.

**Le Maire**  
Evelyne Estellé

## RETOUR EN IMAGES



*La société Orange a procédé à l'enlèvement de la cabine téléphonique devenue inutilisable.*

BREF INFOS n° 50 - Décembre 2017  
Directeur de publication Évelyne ESTELLÉ  
Comité de rédaction : Christian BUFFET,  
Louis BESSON, Michèle PEYRON, Jean-  
Louis DURSAPT  
Photos : Mairie - Associations  
Tirage 335 exemplaires  
Impression : Imprimerie Copyspace



*Cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts, suivie de la lecture de «lettres de poilus» par les enfants de l'école du Sapin Géant et avec la participation de l'ensemble musical «la bande à Maurice».*



*Spectacle de danse africaine faisant suite aux séances proposées par Catherine Traoré.*

# Une rentrée pleine de nouveautés

Un effectif au beau fixe avec 38 enfants dont 15 dans la classe élémentaire d'Oliver Meloux et 23 dans celle de Matthieu Pacaud dont 5 CP. Huit entrées en petite section, une situation tout à fait exceptionnelle pour notre école dont l'effectif est de 18 enfants cette année en maternelle.

Bien sûr, c'est une vraie joie de voir toutes ces nouvelles petites frimousses découvrir la vie de l'école, mais cela n'a pas été sans causer quelques petites difficultés.

## Changement de personnel

En effet, les nouveautés ne s'arrêtaient pas là puisqu'il y a eu aussi l'arrivée d'un nouveau directeur (voir article) et de deux nouvelles

personnes remplaçantes sur les postes d'ATSEM et « d'aide ATSEM ».

En effet, Muriel Albot, titulaire du poste d'ATSEM, en arrêt maladie, n'a pu reprendre son travail en septembre contrairement à ce qu'elle espérait.

C'est Véronique Labrosse, de Marlies, que nous avons recrutée quand nous avons été informés fin

août de la prolongation de l'arrêt de travail de Muriel.

Véronique avait déjà par le passé fait un remplacement dans l'école de notre village, mais avec une autre équipe, d'autres enfants et une autre organisation.

Christine Duverney ayant pu reprendre à mi-temps thérapeutique, c'est dans un premier temps Catherine Millot, de St Appolinard, qui a complété son temps. Suite à un gros souci familial, elle a dû rompre son contrat et c'est maintenant Mélanie Guichebaron de Saint-Julien-Molin-Molette qui a pris sa succession.

Tous ces changements n'ont pas été sans inconvénient pour les enfants, les familles, l'équipe enseignante et l'équipe municipale.

Nous avons veillé à gérer au mieux l'organisation dans l'intérêt des enfants, avec la bonne volonté de tous, dont Véronique Bruyère et Pierre Vercasson qui ont apporté leur aide et leurs compétences.



## Travaux de l'école

La classe des petits a abandonné ses murs de crépi beige et ses portes marron qui dataient de sa construction il y a plus de 30 ans pour des murs lisses blancs avec des portes aux couleurs vives mieux adaptées à l'univers des enfants. L'aménagement de la classe a été revu, avec du nouveau matériel et de nouveaux rangements, réalisé par Pierre Vercasson qui, par ailleurs, a prêté main forte aux différentes entreprises.

Différents autres travaux ont été réalisés à l'école : changement de l'alarme avec la mise en place d'un système de badges évitant ainsi de diffuser le code et changement de cuvettes de WC pour les petits.

Au cours des vacances de Toussaint, un nettoyage à fond des sols a été réalisé par une entreprise ce qui n'avait pas été fait depuis la création de l'école. Cette rénovation a permis de retrouver des sols brillants, plus agréables et plus faciles à entretenir.



## AFFAIRES SCOLAIRES

### Piscine en juin

Mise en place d'une activité piscine. Depuis plusieurs années, il y avait une demande régulière des enseignants concernant l'apprentissage de la natation qui est prévu par les textes. Il fallait prendre le temps de trouver les portes où frapper et les partenaires avec qui travailler. Cela a été le travail de la commission école au cours du premier trimestre de l'année.

Nous avons contacté la piscine de Dunières et la Communauté

de Communes des Monts du pays de Montfaucon pour voir si le projet était envisageable : nous avons alors reçu un excellent accueil ce qui nous a beaucoup encouragés à poursuivre.

Le premier point étant acquis, restait la question du transport et de son coût pour un petit effectif. Nous avons alors proposé à l'école du Bessat de participer au projet. Nous avons eu là aussi, une belle adhésion.

Afin de limiter au maximum le coût

des transports, c'est sous la forme d'une classe piscine que les enfants du CP au CM2 des écoles du Bessat et Tarentaise pourront apprendre à nager.

En effet, mi-juin sur 5 journées, les enfants seront à la piscine, avec deux cours de natation par jour et une alternance de temps de classe dans une salle que la commune de Dunières met gracieusement à notre disposition et dans laquelle seront également pris les repas.

### TAPS : semaine à 4 jours ou pas ?



Pas de nouveautés sur ce point. La commission école en accord avec l'équipe enseignante a fait la proposition de ne pas revenir pour cette rentrée 2017/2018 à la semaine de 4 jours.

Plusieurs raisons à cela : d'abord l'arrivée tardive des consignes ministérielles, mais aussi un changement de direction qui ne nous laissait pas suffisamment de temps pour la réflexion et enfin l'obligation pour les familles de réorganiser en

peu de temps l'encadrement de leurs enfants. La question n'est pas abandonnée, elle fera l'objet d'une réflexion sur les deux premiers trimestres.

L'organisation des activités a été cette année plus complexe du fait de l'abandon de plusieurs bénévoles.

Cependant coté nature et environnement, les enfants pourront profiter de l'atelier jardinage au retour du printemps. En attendant, ils ont

dégusté la soupe constituée des produits de leur récolte pendant la semaine du goût.

La bibliothèque et l'association tarentaise jeux assurent fidèlement une intervention Lecture Jeux, pour la classe des petits les lundis tous les 15 jours.

Pour tous, une activité danse africaine avec Catherine Traoré de l'association Kabanaco a été proposée ce premier trimestre tous les mardis avec une représentation jeudi 21 décembre.

Egalement ouverte à tous, une activité Fitness Kid's sera mise en place quatre jeudis en janvier avec Cap Oxygène.

Une activité théâtre devrait pouvoir démarrer en début d'année.

Michèle Peyron

# Un nouveau directeur pour l'école du Sapin Géant

Comme nous l'avons écrit dans le numéro du mois de juin, Cécile Blineau nous a quittés pour rejoindre l'école de St Bonnet le Château et c'est Matthieu Pacaud qui lui succède.

Nous avons donc depuis la rentrée deux messieurs pour encadrer les enfants.

Nous avons voulu vous permettre de connaître un peu mieux Matthieu.

**BREF: Matthieu, pouvez-vous nous dire un peu qui vous êtes ?**

MATTHIEU : J'ai une quarantaine d'années, je ne suis pas ligérien d'origine, mais d'adoption depuis 2012. Mes racines sont en pays picard, et pour changer de vie, j'ai fait le choix de venir m'installer dans la Loire.

**BREF: Où habitez-vous actuellement ? Êtes-vous tenté de venir habiter dans le Pilat ?**

MATTHIEU : J'habite pour le moment au Chambon Feugerolles, mais le Pilat me plaît bien. Et si les choses se passent bien, je n'exclus pas de venir m'y installer, mais ce n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

**BREF: Depuis combien de temps êtes-vous enseignant ?**

MATTHIEU : J'ai épousé la profession d'enseignant en deuxième partie de carrière. J'étais auparavant fonctionnaire territorial et j'ai ressenti le besoin de changer d'orientation professionnelle. Aujourd'hui je suis convaincu d'avoir fait le bon choix : je suis passionné par les enfants, leur éveil et l'évolution que je constate et admire chez eux. La classe unique est un véritable atout pour cela.

**BREF : Où avez-vous pris le goût d'enseigner ?**

MATTHIEU : Je suis devenu professeur des écoles tardivement. J'ai toujours eu une relation posi-

tive avec l'école. Ma mère a longtemps été institutrice en milieu rural dans une école à deux classes à l'identique de celle de Tarentaise. Elle est aujourd'hui retraitée et réside également dans la Loire. Le métier a beaucoup évolué mais on échange souvent ensemble sur celui-ci.

**BREF : Quel cursus avez-vous suivi pour votre formation ?**

MATTHIEU : Après l'obtention du concours externe, j'ai été formé à l'ESPE (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation). La formation est organisée sous forme de stages et de cours à mi-temps, le tout encadré par deux tuteurs, l'un académique et l'autre universitaire. La formation de directeur s'effectue en formation continue une fois que l'on est en poste.

**BREF : Pourquoi avoir demandé une direction ?**

MATTHIEU : J'ai choisi de prendre un poste de direction parce que cela donne la possibilité de se fixer dans une école. C'est ma première année de direction.

Le poste de Tarentaise était peu convoité comme toutes les directions de petites écoles, parce qu'il y a peu de temps accordé par l'académie pour la décharge (heures libérées pour assurer la fonction de direction), environ dix journées dans l'année réparties de manière irrégulière, essentiellement en début et fin d'année.

Pour ma part, j'ai repéré ce poste peu demandé et j'ai été attiré par le fait qu'il était dans une petite école.

Je suis venu découvrir l'école en juin et la rencontre avec Cécile et Olivier a été décisive pour mon choix.

**BREF : Où étiez-vous en poste précédemment ?**

MATTHIEU : J'étais à l'école maternelle de Tardy à Saint-Etienne avec des moyennes et grandes sections dans une classe de 24 enfants.

**BREF : Comment se passe pour vous le cumul d'une classe multiniveaux et la direction avec peu de temps de décharge ? Nous sommes nombreux à savoir que l'école est éclairée quelquefois tard le soir, voire les samedis ou dimanches.**

MATTHIEU : La prise en charge du poste de direction doublée de celle d'enseignant d'une classe à quatre niveaux demande un très gros investissement en temps les premiers mois. Il m'a fallu intégrer beaucoup d'éléments nouveaux, les ajustements dus au changement de personnel ont aussi mobilisé pas mal d'énergie. Olivier, mon collègue de la classe élémentaire, a été d'une grande aide. Il m'arrive occasionnellement de faire appel à Cécile en cas de besoin : elle m'a très bien conseillé avant son départ lors du « passage de témoin ».

**BREF : Olivier et Cécile avaient toujours des projets en commun, comment cela se passe-t-il pour vous ?**

MATTHIEU : C'est important de conserver ce qui fonctionnait bien auparavant. Avec Olivier, nous poursuivons dans le même esprit le travail de collaboration entre nos deux classes. Nous procédons à des échanges de service et des décroisements entre nos classes pour enseigner l'histoire-géographie, les sciences et l'anglais.

Nous prévoyons ensemble les sorties et les projets. Cette année, il y aura trois sorties pour voir des spectacles musicaux au FIL et un projet global conduit sur l'année sur le thème de l'eau. Nous aimerions aussi accueillir des parents pour qu'ils présentent leur métier.

**BREF : Que pensez-vous des conditions de l'école de Tarentaise ?**

MATTHIEU : J'apprécie beaucoup mes conditions de travail : les

locaux sont agréables, la classe de maternelle a été remise à neuf pendant l'été et le personnel, malgré le démarrage délicat en début d'année, fait vraiment preuve de bonne volonté.

Pour moi chaque journée est un émerveillement devant la curiosité, la vivacité, les progrès des enfants. C'est beau de voir toute l'évolution d'un élève entre 3 et 7 ans. Les multiples niveaux permettent également de renforcer l'autonomie et de mettre en place du tutorat qui responsabilise les plus grands et encourage la curiosité des plus petits.

L'activité quotidienne « quoi de neuf » est un bon exemple. Lors d'un temps de regroupement, un élève peut s'exprimer à partir d'un petit objet amené en classe pour les plus petits, ou en racontant une anecdote pour les plus grands. Un élève animateur distribue la parole et les autres ont la possibilité de poser trois questions à leur camarade.

C'est un bel exercice pour grandir, puisqu'il faut faire la démarche de s'inscrire auparavant, apprendre à lever le doigt, s'exprimer clairement à l'oral.

**BREF : Quels sont pour vous les points à privilégier en tant qu'enseignant de classe maternelle à l'heure d'aujourd'hui ?**

**MATTHIEU :** Je suis très attaché aux liens entre l'école et la famille.

Le nouveau programme souligne la nécessité de s'adapter aux jeunes enfants en accompagnant les transitions vécues entre les différents lieux et moments de la journée.

J'attache beaucoup d'importance au moment d'accueil pour chaque enfant, aux temps d'échanges plus ou moins formels avec les parents que j'essaie de rencontrer régulièrement selon les besoins.

Il faut soigner les transitions pour des ruptures en douceur et permettre une information réciproque avec la famille.

**BREF : Qu'avez-vous repéré de sympathique dans l'école du Sapin Géant ?**

**MATTHIEU :** J'apprécie les liens forts qu'il y a entre l'école et les fa-



milles à Tarentaise. Les parents se sentent concernés par l'école tout en connaissant bien leur place et leur rôle, c'est agréable et c'est à préserver.

J'apprécie aussi les liens avec les bénévoles et les associations locales comme la bibliothèque qui permet de développer un travail fort intéressant et important autour du livre.

**BREF : Avez-vous trouvé un grand changement par rapport à l'école de Tardy ?**

**MATTHIEU :** Pas tant que cela, il

n'y a pas un décalage important. Il y a certes moins de diversité culturelle, mais, ici comme là-bas, les enfants sont curieux d'apprendre, pleins d'entrain et d'envie.

Nous souhaitons une belle réussite à Matthieu pour sa nouvelle fonction de direction et une bonne intégration dans notre village où nous sommes heureux de l'accueillir.

Michèle Peyron

# Un bilan positif



L'APE a fait son assemblée générale le 27 septembre.

Beaucoup de familles étaient présentes, et nous les en remercions vivement.

Le bureau reste inchangé, avec Mr DEGRAIX comme président, Mme MICHELS en trésorière, et Mme PERROT en secrétaire.

Le bilan sur l'année écoulée est positif : les manifestations sont dans l'ensemble appréciées, voire attendues !

Les ventes de pizzas, chaque vendredi veille de vacances, continuent, comme les années précédentes.

La vente de brioches a eu lieu le dimanche 12 novembre 2017.

L'argent récolté a permis de payer l'intervenant musical dans son in-

tégralité, une partie du spectacle gratuit et ouvert à tous « Les Colporteurs de Rêves », ainsi que les sorties des enfants à l'opéra avec l'école (transports et entrées) pour l'année 2016/2017.

## Les dates à retenir pour les mois à venir

- ▶ «Carnaval » et sa magnifique scène ouverte ! vendredi 9 mars 2018 : A partir de 18h-18h30 (horaire à préciser ultérieurement).
- ▶ Vente de fleurs : vendredi 25 mai de 16h30 à 19h et samedi 26 mai 2018 de 9h30 à 12h sous le préau de l'école.
- ▶ Repas de fin d'année : en juin ou début juillet 2018, date à fixer ultérieurement en fonction du spectacle de fin d'année de l'école.

Si vous souhaitez être informé des diverses manifestations de l'APE par mail, laissez-nous un message sur [ape.tarentaise@gmail.com](mailto:ape.tarentaise@gmail.com)

L'Association des Parents d'Elèves vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une année 2018 pleine de belles surprises !





# Annulation partielle du plan local d'urbanisme (PLU)



Le 27 septembre 2012, le conseil municipal de Tarentaise, prenant en compte l'ensemble des éléments à sa disposition, a approuvé le plan local d'urbanisme (PLU) destiné à remplacer le plan d'occupation des sols (POS) valable jusque-là.

Cette décision avait été précisée, après tout un ensemble de démarches, d'une ultime réunion avec les personnes publiques associées (État, chambre d'agriculture, commission départementale des espaces agricoles, Parc du Pilat, ERDF notamment) qui s'est tenue en mairie de Tarentaise le 8 juin 2012 et où ont notamment été étudiées, suite à enquête publique, les remarques faites par diverses personnes et le rapport du commissaire-enquêteur.

## L'appellation Nn à revoir

Au mois de novembre de la même année, monsieur Roland Peyron a demandé au tribunal administratif d'annuler cette délibération, en particulier en ce qui concerne le classement en zone AU\* de la parcelle A 994 lui appartenant. Après audience tenue le 20 janvier 2015, le tribunal a rejeté le 3 février suivant la demande en question.

Monsieur Roland Peyron ayant fait appel de cette décision, la cour administrative d'appel, après audience tenue le 12 septembre

2017, a décidé le 17 octobre dernier ce qui suit : « La délibération du conseil municipal de Tarentaise du 27 septembre 2012 est annulée en tant qu'elle approuve l'institution de secteurs Nn\* et le classement de la parcelle cadastrée section A n° 994 en zone AU. »

Ainsi que cela a été officiellement confirmé par le contrôle de légalité de la préfecture, il faut comprendre que le PLU n'est pas annulé en totalité mais que seules sont annulées ces dispositions concernant les zones Nn et le classement de la parcelle A 994.

S'appliquent ainsi aujourd'hui pour les zones Nn du PLU et pour la parcelle A 994 les dispositions du POS concernant ces mêmes lieux : zones NB ou NC (suivant le cas) du POS pour les zones Nn, zone UCa du POS pour la parcelle A 994.

En tout état de cause, et comme cela est exigé par les textes, la commune va faire maintenant le nécessaire pour mettre en place dans le PLU de nouvelles disposi-

## Aménagement du nouveau cimetière

Comme tous les habitants de la commune le savent, un agrandissement de notre cimetière communal a été réalisé il y a maintenant pas mal d'années.

Hélas, si des murs ont bien été construits, ils sont restés en béton brut et l'ensemble a encore aujourd'hui plus ou moins l'allure d'un terrain vague.

Au vu de cette situation, il a été décidé de faire quelque chose. Cela se fera en complément de la construction prochaine d'un centre technique municipal, destiné à remplacer divers garages et ateliers actuellement dispersés, et de l'aménagement du bâtiment de la mairie, avec notamment l'agrandissement des locaux de la bibliothèque.

Concernant le nouveau cimetière, une consultation a été lancée pour choisir un maître d'œuvre et c'est la proposition de SOTREC Ingénierie, une société stéphanoise qui a déjà réalisé de telles études, qui a été retenue.

Les études détaillées vont donc pouvoir démarrer très prochainement et tout laisse à penser que les travaux sur le terrain pourront se dérouler durant l'été prochain.

Louis Besson

tions pour les zones anciennement Nn et pour la parcelle A 994.

Ainsi que cela a été confirmé par la préfecture, il ne sera pas nécessaire de réaliser une enquête publique ni de consulter l'ensemble des personnes publiques associées.

Cela devrait donc pouvoir aller assez vite.

Louis Besson

\*Zone AU : réserve pour l'habitation future

\*Zone Nn : bâtiments existants en zone agricole

# Extinction de l'éclairage public à certaines heures



Depuis le 3 novembre de cette année, l'extinction de l'éclairage public est effective.

Pour rappel lors de sa séance du 9 février 2017, le conseil municipal devait délibérer sur le principe de l'extinction de l'éclairage public à certaines heures.

Une étude a été menée avec le syndicat intercommunal d'énergies de la Loire (SIEL) et il apparaît que en 2014 environ une commune du département sur deux, davantage depuis, procédait à une extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, le plus souvent entre 22h30 et 5h30.

## Lutter contre le gaspillage énergétique

Les avantages en sont la préservation de l'environnement par réduction des nuisances lumineuses pour les riverains, de la faune et la flore et la réduction de la facture d'électricité.

La durée moyenne annuelle d'éclairage devrait ainsi passer d'environ 4100 heures à environ 1900 heures, la facture ne s'en trouvant pas divisée par deux pour autant dans la mesure où le coût de l'abonnement n'est pas modifié.

## Cette réduction n'influe pas sur les problèmes liés à la sécurité

En réponse à des questions concernant la sécurité, dans les communes où l'extinction de l'éclairage a été mise en place, on n'a généralement pas constaté une augmentation des délits car 80% des cambriolages ont lieu de jour.

Le conseil municipal a décidé alors par huit voix pour, deux voix contre et une abstention que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23h30 à 5h30, cela dès que les horloges nécessaires auront été programmées et que les arrêtés municipaux précisant les modalités d'application de cette mesure auront été pris.

Techniquement, il a suffi de programmer différemment l'horloge astronomique et de prendre des mesures d'information, de signalisation et de sécurisation. L'extinction est maintenant effective.

Christian Buffet

## Station d'épuration : rejets de phosphore

Pour conserver une bonne qualité des eaux des barrages du Pas-du-Riot et du Gouffre-d'Enfer, il nous est demandé de ne pas rejeter trop de phosphore.

D'après les études hydrogéologiques, les barrages ne peuvent accepter plus de 600 kg de phosphore total par an. Or, ce phosphore ne peut guère avoir que deux origines : la station d'épuration du Bessat et celle de Tarentaise.

Il est donc important que notre station d'épuration ne laisse pas s'échapper trop de phosphore. Pour le vérifier, nous faisons une analyse en sortie de station chaque trimestre. Les trois analyses qui ont déjà été réalisées ont donné pour le phosphore total, en grammes par jour, les résultats suivants : 133,3 puis 147,2 puis, dernièrement 89,5. Si on multiplie ces montants par 365 pour avoir une idée de la situation annuelle, on obtient 48,7 kg, 53,7 kg et, dernièrement, 32,7 kg.

Comme la station d'épuration du Bessat délivre en moyenne 73 kg de phosphore total par an, en ajoutant les rejets des deux communes, on est loin des 600 kg acceptables.

La commune ne devrait donc pas avoir de problème lié aux flux sortants de phosphore.

Louis Besson



# Remplacement des compteurs d'eau

Cette opération, qui aurait dû prendre fin au plus tard au 31 août a pris un peu de retard mais elle est maintenant bien terminée.

Vous l'avez forcément constaté si vous habitez, ne serait-ce qu'en résidence secondaire, à Tarentaise, le compteur d'eau de votre habitation, qui vous appartenait jusque-là (ou appartenait à votre propriétaire), a été remplacé par un compteur d'eau propriété du service de l'eau de la commune, compteur sur lequel est adapté un système permettant d'en faire la relève sans entrer dans les propriétés.

Comme cela a été largement expliqué dans les documents qui ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres, cette opération, à laquelle personne ne pouvait échapper, était liée à la nécessité de mieux connaître, si besoin au jour le jour, les consommations des abonnés en vue de trouver plus rapidement la localisation d'une fuite sur le réseau.

Ce remplacement n'aura pas la moindre incidence sur votre facture 2017 (couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017). En revanche, le montant de la part fixe (l'abonnement) de votre facture à partir de 2018 sera augmenté pour tenir compte du coût de l'entretien et du renouvellement futur. Cela dit, des mesures temporaires d'exonération de cette aug-



mentation sont prévues pour les abonnés ayant récemment changé leur compteur. Pour plus de précisions, vous pouvez vous référer utilement à l'article 12 du nouveau règlement de l'eau dont un exemplaire a été déposé dans chaque boîte aux lettres. Il est également disponible en mairie.

Parallèlement au remplacement des compteurs des abonnés, ont été installés des compteurs de sectorisation. Notre réseau d'eau potable est dorénavant réparti en sept secteurs, ce qui facilitera grandement aussi la recherche des fuites éventuelles.

Louis Besson

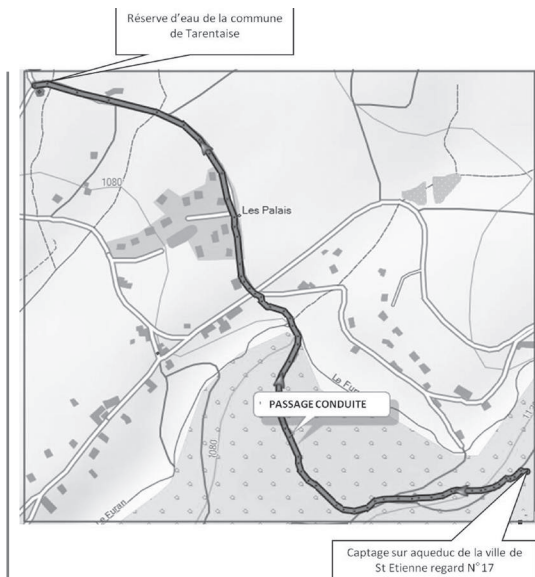
## Vous souhaitez acquérir un composteur ?



Le SICTOM Velay Pilat vous permet d'acheter un composteur de 345 L pour la somme de 25 euros. Vous pouvez venir en acheter un directement à la déchetterie de Saint Genest Malifaux lieu-dit Le Pré 42660 Saint Genest Malifaux.

Pour acquérir un composteur, il vous suffit de vous rendre au point précédemment cité muni d'un moyen de règlement de 25 € (Chèque à l'ordre du Trésor Public ou Espèce). Le composteur vous sera remis immédiatement. Pour plus d'informations, joindre le SICTOM au 04 77 35 69 64.

Christian Buffet



## Travaux de la conduite d'eau potable

Comme vous le savez, le risque de manque d'eau pour la commune de Tarentaise dans la situation du réseau de captage était évident surtout en certaines périodes de sécheresse.

Nous avons tous en mémoire l'approvisionnement en eau de la commune assuré par des camions au cours de l'été 2003.

Afin de résoudre ce problème, nous avons, avec les avis favorables de la Stéphanoise des eaux et Saint-Étienne métropole, prévu un captage supplémentaire sur l'aqueduc existant alimentant Saint-Étienne. Ce captage a pu être réalisé sur le regard 17 de cet aqueduc afin de pouvoir alimenter par gravité notre réservoir.

Le tracé de cette conduite est indiqué sur le schéma ci-contre.

Cette conduite en fonte a un diamètre intérieur de 80 millimètres et une longueur approximative de 1,6 km.

Les travaux ont débuté le jeudi 14 septembre et sont à ce jour terminés.

Désormais, en cas de besoin, nous pouvons ouvrir la vanne située sur la partie supérieure de notre canalisation et acheter de l'eau non traitée à Saint-Étienne, le traitement étant assuré par nos soins.

Jean-Louis Dursapt

## Menuisier de père en fils

Alors qu'il fait déjà très froid au dehors, la nuit est tombée et je pénètre dans l'atelier de Pascal Jacob que je suis venue rencontrer pour le Bref, dans le cadre de notre tour de l'activité économique du village.

Il règne une chaleur agréable fournie par le poêle, l'ambiance est calme, pas de stress. L'atelier est vaste, lumineux avec un coin bureau fort bien aménagé en extrémité de bâtiment.

**BREF : Pascal Jacob, quels sont vos liens avec Tarentaise ?**

PASCAL : Même si j'ai grandi en partie à Terrenoire, je suis quasiment natif de Tarentaise. En effet, avec mes parents nous sommes revenus y vivre en 1980. Ma maman y est née et mon papa y passait tous ses étés.

**BREF : Quel a été votre parcours ?**

PASCAL : J'ai repris en 2000, l'entreprise créée par mon père Marc en 1983. J'ai suivi une formation de technicien en menuiserie agencement en partie à Saint Étienne à Benoit-Fourneyron et à Besançon (Doubs).

Encouragé par mon père, j'ai été un temps enseignant d'abord à mi-temps, ensuite à temps complet au lycée professionnel de la Grand'Grange à Saint-Chamond. C'était la volonté de découvrir une autre manière de vivre le métier et la possibilité d'avoir plusieurs cordes à mon arc.

Après mon mariage en 1992 avec Pascale, nous sommes allés habiter à Lyon et j'ai travaillé à plein temps comme enseignant. Nous sommes revenus après la naissance de nos deux enfants Mathilde et Pierre-Olivier habiter à Tarentaise en 1998. Le moment approchait pour mon père de passer le relais.

En 2000, je décide de reprendre la menuiserie parce que j'estime que l'entreprise a une certaine valeur, et aussi parce que j'ai envie et besoin de travailler de mes mains.

**BREF : Pascal, qu'est ce qui aujourd'hui fait que vous êtes heureux de faire ce métier ?**

PASCAL : J'apprécie d'être mon propre patron avec les contraintes mais aussi les libertés que cela donne. Le travail est varié, il se répartit entre du temps à l'atelier, sur les chantiers et au bureau. J'estime à 30 % le temps de travail administratif.

Les rapports avec les clients et les collègues artisans sont excellents et, à aucun moment, je n'ai regretté le choix que j'ai fait.

**BREF : Vous qui avez été enseignant, avez-vous eu l'occasion de prendre des stagiaires dans votre entreprise ?**

PASCAL : Oui. Sur les 17 années d'activité, j'en ai pris une petite trentaine, dont deux filles qui n'étaient pas les moins douées.

La présence de stagiaires se fait plus rare maintenant du fait des contraintes d'horaires et de sécurité qui perturbent trop le travail. La présence de stagiaires permet un partage d'expérience toujours enrichissant de part et d'autre, avec une transmission des savoirs et des savoir-faire.

On pourrait penser que le souhait d'avoir des stagiaires soit lié à la volonté de rompre la solitude, l'isolement, mais pas du tout.

Je me sens très entouré sur les chantiers par les collègues, et à l'atelier il y a toujours du passage, des curieux, des clients, des représentants, des fournisseurs.

Je m'interroge actuellement sur la possibilité de prendre un apprenti pour transmettre mon savoir.

La présence d'un apprenti serait aussi un soutien précieux pour la manutention qui est quelquefois complexe sur les chantiers, mais



la solidarité joue beaucoup avec les collègues.

**BREF : Est-ce que vous voyez une évolution dans votre travail ?**

PASCAL : Sans que je puisse vraiment expliquer pourquoi, je trouve que l'organisation du travail a changé ces dix dernières années. Je passe plus de temps en journée au bureau pour les commandes et pour joindre les fournisseurs en ligne. De ce fait, je suis amené à rester plus tard sur les chantiers, voire à m'y rendre les samedis. Les moyens de communication accaparent beaucoup, il faut traiter tout et tout de suite, chacun s'habitue à avoir la réponse à ses questions dans l'instant. De plus, il y a quantité de possibilités, tout doit donc être envisagé et étudié, beaucoup de choix sont possibles, peut être même trop, et de ce fait, il faut établir des devis à tiroirs.

**BREF : Pascal quelle est votre clientèle, d'où vient-elle ?**

PASCAL : Elle est variée et composée de particuliers, de commerçants, d'architectes, etc. Les clients viennent me voir à l'atelier, je suis sollicité sur des chantiers, et bien sûr aussi par téléphone ou par courriel. Les clients se trouvent généralement dans un rayon de

20 km à la ronde, essentiellement sur le Plateau.

**BREF : Quel type de demande vous fait-on ?**

PASCAL : De la rénovation et du neuf pour des portes et des fenêtres, des volets, de la réfection de façades avec ou sans isolation, escaliers, portails de garage, etc., mais aussi des aménagements d'intérieur de placards ou de dressings et des installations de cuisine. Je fabrique tout ce qui est en bois, y compris les fenêtres pour lesquelles je possède des labels de qualité.

J'ai aussi un créneau tout à fait particulier depuis plusieurs années. Je travaille pour l'aéronautique : je leur fabrique des coffres de rangement de dimensions très précises qui sont rarement les mêmes d'une fois à l'autre.

**BREF : Comment se passe un suivi de commande ?**

Après le premier contact, je me rends sur place pour prendre les mesures, puis je fais les recherches des différentes solutions possibles et je fais les propositions au client avec des croquis succincts. Souvent, je passe deux fois pour vérifier les cotes, les problèmes de faux aplomb, les relevés de niveaux.

Ensuite, il faut un temps d'explication avec le client autour des différents choix possibles avec un croquis affiné et les perspectives, et enfin il y a quelques allers et retours d'informations entre le client et moi. Puis, quand le choix est fait, je lance les demandes de prix auprès des fournisseurs. Suit le devis détaillé incluant la main d'œuvre.

**BREF : Est-ce que vous vous fournissez en bois dans le Pilat ?**

PASCAL : Peu, parce que je ne fais pas de charpente. Je choisis le bois que je prends à Sorbiers, ou à Andrézieux, mais aussi dans la vallée du Rhône, l'Isère, quelquefois à Bordeaux, cela dépend du besoin et des critères de qualité que je recherche.

**BREF : On parle de bois, mais est-ce que vous travaillez encore beaucoup ce matériau, le PVC ne l'a-t-il pas supplanté ?**

PASCAL : En menuiserie extérieure, tout est fabriqué sur mesure. Le choix du PVC (mais du PVC de qualité quand même) est souvent fait pour des questions de budget. Je travaille aussi avec l'aluminium et des solutions mixtes qui marchent très bien : par exemple bois à l'intérieur et alu à l'extérieur. Je travaille alors avec un fabricant spécialisé.

**BREF : Est-ce qu'il y a un matériau qui domine ?**

PASCAL : Pour moi, non. Tout se fait. Je trouve que nous sommes dans une région où les gens aiment bien le bois, pour les menuiseries extérieures, tout existe. Le choix final du client dépend des tarifs que je peux lui proposer ; il y a quelquefois de bonnes surprises avec l'alu-bois qui est à priori une formule onéreuse.

**BREF : Avez-vous eu à faire de gros investissements de machines depuis la reprise de votre menuiserie ?**

PASCAL : J'ai investi dans une raboteuse et une tenonneuse-caudreuse et pour le reste j'ai renouvelé normalement le matériel en fonction de l'entretien et de l'usure. Le matériel s'amortit sur dix ans.

**BREF : Pourquoi ces investissements dans de nouvelles machines ?**

PASCAL : Essentiellement à cause des évolutions liées aux nouvelles normes thermiques avec l'épaisseur du verre qui a changé. Le Grenelle de l'environnement nous bouscule et s'accompagne de nouvelles exigences : c'est ce qui m'a amené à demander le label RGE (réglementation garantie environnement).

**BREF : Les clients se plaignent souvent des artisans et les artisans des clients. Et vous, qu'en dites-vous ?**

PASCAL : Pour ma part, je n'ai jamais eu de soucis avec les clients et c'est fort agréable.

**BREF : Êtes-vous satisfait de l'activité économique actuelle dans notre secteur pour votre activité ?**

PASCAL : Oui, honnêtement, nous n'avons pas trop à nous plaindre, nous n'avons pas besoin de rechercher les clients, ils viennent à nous d'eux-mêmes, par le bouche à oreille.

**BREF : Vous travaillez beaucoup de manière manuelle, est-ce vous aussi qui faites la comptabilité ?**

PASCAL : Oui c'est moi qui me charge de la partie administrative, bien que j'aie par ailleurs un comptable, ce qui est obligatoire. Mon épouse travaillant de son côté, elle n'intervient pas dans l'entreprise.

**BREF : Est-ce que malgré un emploi du temps bien occupé, vous prenez quand même des vacances ?**

PASCAL : Oui, sans problème, je prends trois semaines en été et deux fois trois ou quatre jours dans l'année, et je ne travaille jamais le dimanche.

**BREF : Est-ce que l'un de vos enfants va vous succéder ?**

PASCAL : Cela me paraît compromis : mes enfants ne se sont pas orientés vers les métiers du bâtiment, mais nul ne sait de quoi demain sera fait.

**BREF : Qu'est-ce qui vous réjouit le plus dans votre travail ?**

PASCAL : Le contact avec les gens, la satisfaction des clients, les journées qui ne sont pas monotones (même si je râle souvent lorsque tout ne se passe pas comme prévu !). Je suis content de travailler dans un village en raison de la qualité de vie qu'on y trouve.

**BREF : J'ai rencontré, comme il le dit lui-même, un artisan heureux.**

Michèle Peyron



# La Roulotte des saveurs : un nouvel épicier ambulant à Tarentaise



Depuis quelque temps, un épicier ambulant, Stéphane, fait des passages le mercredi matin chez un certain nombre d'habitants de Tarentaise. Aujourd'hui, il ne demande qu'à élargir sa clientèle.

En vous adressant à lui, vous pouvez acquérir des produits de la région (saucisson, pâté, confiture, miel, fromages du Pilat) mais aussi des fromages d'autres régions, du pain, des légumes et des produits d'épicerie : plus de 450 références sont ainsi présentes dans son véhicule (vous en trouverez la liste sur son site Internet <http://www.la-roulotte-des-saveurs.fr/>).

### Un service de proximité privilégiant les circuits courts

Si vous souhaitez qu'il passe chez vous, vous pouvez le contacter au

06.14.25.69.45. Vous pouvez aussi lui passer commande en vous rendant sur son site à la page « Tournées / Partenaires ».

### Un rendez-vous hebdomadaire dès janvier

Par ailleurs, à partir du 3 janvier 2018, il stationnera devant la mairie les mercredis matins de 11h15 à 11h30. Venez nombreux voir la qualité de ses produits.

Pour terminer, signalons qu'il a remporté le trophée des commerçants non sédentaires 2017

organisé par la Chambre de Commerce Lyon-Métropole Saint-Étienne Roanne qui couvre tout le département de la Loire et une bonne partie de celui du Rhône.

Louis BESSON

**VOTRE EPICERIE ITINERANTE**  
Epicerie  
Produits du terroir  
Produits non alimentaires  
**Possibilité de LIVRAISON**

# Et si je devenais assistant.e maternel.le ?

Vous souhaitez travailler avec les enfants ? Vous êtes en congé parental et désirez reprendre une petite activité professionnelle ? Ou vous souhaitez accueillir à votre domicile des enfants ? Vous êtes disponible, patient, ouvert au dialogue, organisé, alors, vous pouvez devenir assistant maternel.



L'Assistant Maternel est une personne agréée par le Président du Département. Il accueille à son domicile des enfants contre rémunération. L'agrément est obligatoire, il est un gage de respect des normes sur le plan de la sécurité, de la santé et de l'épanouissement des enfants.

L'assistant maternel contribue au bien-être des enfants et a un rôle éducatif, tout en respectant les demandes des parents.

## **Agrément et formation obligatoires**

Pour être assistant maternel, vous devez effectuer une formation de 120 heures prises en charge par le Département. Une partie de la formation initiale (les 60 premières heures) seront assurées avant l'accueil d'enfant. Le solde de la formation restant sera réalisé dans les deux ans qui suivront et vous permettra de passer un module du CAP Petite Enfance.

Pour vous soutenir dans votre projet, vous pouvez bénéficier de certaines aides sous conditions.

## **Des aides possibles**

La Communauté de Communes

Bref infos n°50 - décembre 2017

des Monts du Pilat vous propose une aide individuelle à l'installation dans le métier d'assistante maternelle à domicile à hauteur de 300 €, avec une majoration de prime pour installation en Maison d'Assistants Maternels, d'un montant de 200 €.

La CAF peut également vous verser une prime d'un montant de 300€ pour vous permettre d'acquérir du matériel de puériculture et de sécurité et pour favoriser l'accueil de jeunes enfants.

## **Où se renseigner ?**

Si vous souhaitez vous renseigner sur le métier, sur les Maisons d'Assistants Maternels et pour connaître l'ensemble des démarches et conditions à remplir, n'hésitez pas à contacter Caroline VIDAL au :

Relais Assistants Maternels  
Parents-Enfants des Monts du Pilat

Communauté de communes des  
Monts du Pilat

Place de l'hôtel de ville - BP 27  
42220 Bourg Argental

Tél. : 04 77 39 79 87

Portable : 06 71 65 96 94

Email : [rampe@cc-montsdupilat.fr](mailto:rampe@cc-montsdupilat.fr)

La responsable vous reçoit sur la commune de Bourg Argental le mardi de 13h30 à 18h à la communauté de commune des Monts du Pilat et sur la commune de St Genest Malifaux le jeudi de 13h30 à 18h à la Forge.



# Le parc du Pilat, 12<sup>e</sup> parc naturel régional Français

## Les itinéraires de randonnée dans le Parc du Pilat désormais en ligne sur pilat-rando.fr

Territoire reconnu pour la randonnée, avec plus de 3 000 km de sentiers balisés, le massif du Pilat vient d'entrer dans l'ère du numérique ! Pour faciliter l'accès aux itinéraires de randonnée balisés, le Parc du Pilat a répertorié l'ensemble de ces circuits dans un nouvel outil numérique gratuit : pilat-rando.fr

### **Trouver un itinéraire**

Via le net, tous les amoureux du Pilat et de la randonnée ont désormais un accès direct aux boucles, circuits et grands itinéraires proposés sur le massif.

Le site offre la possibilité de choisir le type de circuit recherché (pédestre, équestre, VTT ou cyclo), sa préférence géographique ou le niveau de difficulté recherché. Une fois l'itinéraire choisi, l'utilisateur dispose de toutes les informations pratiques : dénivelé, niveau de difficulté, durée de parcours, ainsi que du descriptif technique de cette randonnée.

### **Emporter les informations utiles sur les sentiers**

Il suffit ensuite d'imprimer la fiche synthétique avec la carte avant de partir sur les chemins. Ce sera un bon complément au balisage judicieusement égrené le long du parcours.

Les randonneurs connectés peuvent aussi importer la trace GPS sur leur téléphone ou leur montre pour s'engager en toute sérénité sur les sentiers du Pilat.

---

## Des ateliers du savoir faire

Mon budget, mon confort, ma planète, comment je m'y prends pour gérer mon quotidien autrement ?

Souvent, nous savons bien que nous pourrions faire des progrès dans nos consommations quotidiennes. Mais comment s'y mettre ?

Le Parc du Pilat propose les ateliers du savoir-faire\*. Chaque mois, un rendez-vous de 2 heures, encadré par un spécialiste est consacré à un sujet : rénovation, alimentation, jardinage, entretien de la maison, déplacements, économies d'énergie, partage des dépenses, finances solidaires, ... Chacun évoque son mode de vie, ses expériences, ... débat, échanges, entraide sont au cœur de la séance. Les participants repartent avec un petit défi personnel, et quelques temps plus tard, le groupe se retrouve pour faire le point et échanger autour de ses réussites, de ses difficultés.

C'est un bon moment qui se déroule dans la convivialité, accompagné par des professionnels passionnés, et c'est gratuit. Retrouvez le calendrier sur [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr) - Inscription obligatoire

\* Les ateliers du savoir-faire, un projet innovant soutenu par l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes piloté par le Parc du Pilat et ACTEES, bureau de conseil spécialisé en consommation responsable implanté dans la région.

## Un nouveau site internet pour le Parc du Pilat

Adapté aux formats ordinateur, tablette et téléphone, le nouveau site internet du Parc affiche fièrement ses nouvelles couleurs.

En déclinaison de la nouvelle charte graphique, il se veut synthétique, visuel, aéré, dans des tons vifs et colorés. Le contenu a également évolué.

Vous pourrez y trouver les outils pratiques du territoire, tout savoir sur le fonctionnement du Parc et ses actions. Vous pourrez même accéder à la partie « les grands programmes », ces différentes procédures pilotées par le Parc du Pilat qui servent le développement du territoire, comme le programme européen Leader par exemple.

Enrichi de nombreux liens et supports [www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr) signe le lieu où converge toute l'information sur le Parc naturel régional du Pilat.

En 2018, c'est le site internet des offices de tourisme du Pilat [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr) qui se modernisera.

---

## La randonnée dans le Pilat en quelques chiffres

3 GR – sentiers de Grande Randonnée – les GR 7, 42 et 65 représentant 120 km dans le Pilat

9 sentiers du Parc traversant le Parc de part en part sur 562 km d'itinéraires

Une centaine de sentiers en boucle créés par les 40 communes engagées auprès du Parc - parcours de 1h à la journée, pour un total de 1 000 km d'itinéraires

31 circuits VTT pour près de 600 km de sentiers

Un réseau complet d'itinéraires équestres sur plus de 420 km maillant le Pilat

Des itinéraires cyclo, dont les 6 montées de cols équipés de bornes kilométriques spécifiquement destinées aux grimpeurs.



## En 2025, le Pilat sera à 40 % Bio ?

Le Pilat fait partie des territoires où l'agriculture biologique est très représentée.

Fin 2016, on comptait :

- 77 exploitations labellisées « AB », soit 16 % des exploitations « professionnelles » (7,3 % en France)
- 4 343 ha cultivés en bio, soit 17,8 % des 24 500 ha de surfaces agricoles pilatoises (5,7 % en France)
- toutes les filières sont concernées :

- une majorité de producteurs bovins laitiers livreurs à SODIAAL ou Biolait, avec une forte concentration dans le Haut Pilat pour une collecte plus intéressante,
- des viticulteurs labellisés AB de plus en plus nombreux,
- des arboriculteurs pour qui la transition difficile s'amorce avec 8 producteurs,
- des maraîchers peu nombreux mais à 80 % labellisés AB,
- et aussi dans de nombreuses autres spécialités comme les oeufs, les volailles de chair, les petits fruits rouges, la viande bovine ou ovine, le fromage et le lait de chèvre.



Aujourd'hui, 20% des exploitations agricoles du Pilat pratiquent l'agriculture biologique. L'ambition du Parc, inscrite dans le projet de territoire partagé par tous, c'est d'atteindre 40 % des exploitations en 2025.

Dans ce sens, de nombreuses actions sont conduites pour accompagner au mieux les agriculteurs par les coopératives telles que Sodiaal ou les Balcons du Mont Pilat, les chambres d'agriculture de la Loire et du Rhône, les groupements d'agriculture biologique, les comités de développement agricole, associations, élus, etc.. sous l'œil attentif du Parc du Pilat :

- participation au réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique « Eau & bio »,
- animation et mise en oeuvre d'un programme de mesures agro-environnementales et climatiques : le PAEC,

- actions pour aider à la reconquête d'espaces en friches, pour encourager les changements de techniques, pour faciliter la vente directe et la promotion des produits, pour expérimenter de nouvelles techniques.

L'agriculture biologique, ce n'est pas que l'affaire des agriculteurs, c'est aussi le fruit de la volonté des consommateurs.

## Les Parcs naturels régionaux ont soufflé leurs 50 bougies en 2017

### *L'occasion de revenir sur l'histoire de leur naissance.*

Au tout début des Parcs...

L'aventure des Parcs a commencé dans les années 60 au sein de la Datar, la délégation à l'aménagement du territoire. A l'époque, cette toute nouvelle structure inter-ministérielle est une révolution. Souple, dynamique, alerte, la Délégation décloisonne les champs de compétences. Agriculteurs, aménageurs, ingénieurs, environnementalistes s'y retrouvent pour inventer une nouvelle forme d'aménagement du territoire. Il s'agit d'imaginer un outil qui puisse répondre dans le même temps aux problèmes des grandes métropoles, des milieux naturels sensibles et des régions rurales éloignées. Les Parcs semblent être un début de réponse dans une France encore centralisée.

### *Brain storming géant*

Après des voyages aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne pour étudier le concept de Parc de près, l'équipe de la Datar organise l'une des plus belles rencontres de l'histoire des Parcs naturels régionaux : les journées de Lurs-en-Provence en 1966. Dans quel but ? Celui d'inventer un nouvel outil liant écologie et économie. Le casting est étonnant. On retrouve des sociologues, des architectes, des urbanistes, des techniciens, des ingénieurs, des hommes d'état, des agriculteurs, des forestiers, mais aussi des comédiens, des artistes...

Quelques mois après, le Général de Gaulle signe le décret du 1er mars 1967 instituant les Parcs naturels régionaux. Le texte ne comporte que 7 petits articles mais peu importe car ce décret a

un immense avantage : il donne aux Parcs la possibilité de créer et d'inventer.

### *Et le Parc du Pilat dans tout ça ?*

Le Pilat a su se saisir de cette opportunité. Depuis longtemps qu'on parlait de protéger le Pilat. Claude Berthier, professeur au lycée Claude Fauriel à Saint Etienne fut le premier à émettre l'idée dès 1946. A la fin des années 60, le docteur et député Bernard Muller, médecin des hôpitaux de Saint Étienne allait pousser plus loin l'idée. Les stéphanois ont su convaincre les habitants du Pilat de la qualité de leur environnement et de la nécessité de la préserver.

Le Parc naturel régional du Pilat a été créé en 1974.

Aujourd'hui, on compte 51 Parcs naturels régionaux en France.

# Le covoiturage, pourquoi pas ?

Trouvez votre équipage parmi les 105 000 covoitureurs de la Région.



Le covoiturage, une solution pour faire des économies : partagez vos frais d'essence pour les petits comme pour les grands trajets. De nombreuses aires de covoiturage existent, renseignez-vous.

sur [www.covoitoura.eu](http://www.covoitoura.eu)

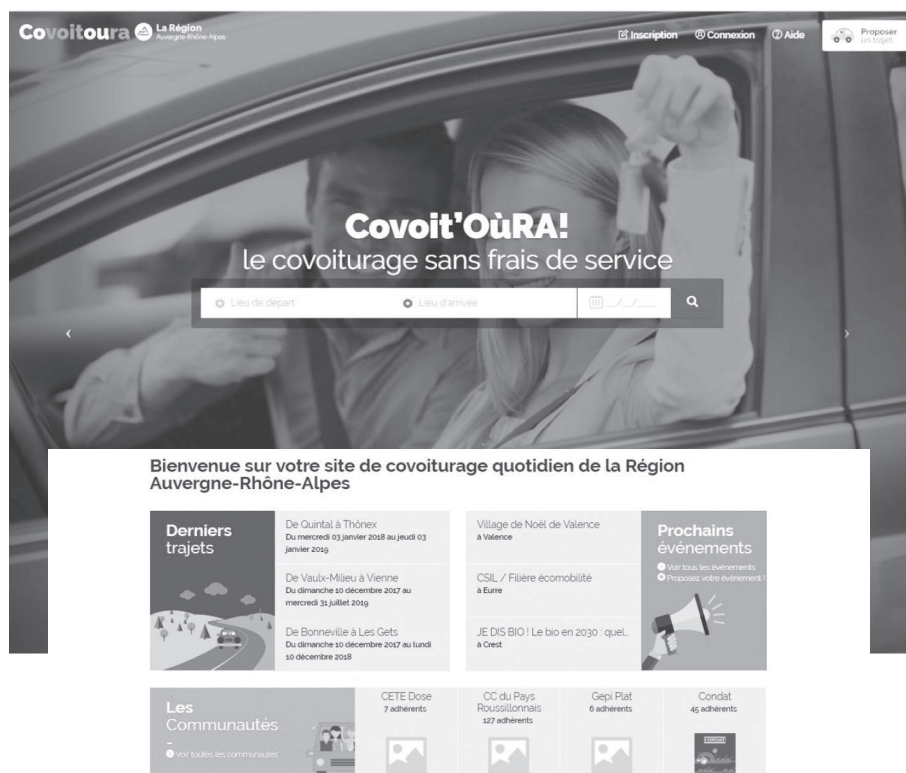
- Dès janvier 2018, une application mobile pour du covoiturage en temps réel, un système de parrainage et de récompense des covoitureurs !

## Les plus 2018

- La communauté Pilat compte plus de 1700 inscrits
- La communauté est un site compatible avec tous les sites de la Région Auvergne Rhône Alpes

## Vous organisez un événement ?

Pensez à créer votre événement sur le site et proposer un lien covoiturage pour faciliter les équipages !



## État civil



## Naissances

- Lexie KOCK, le 28 décembre 2016
- Joé GIGLIETTA, le 29 avril 2017
- Aylin LOYER, le 15 août 2017
- Thaïs PONCHON, le 6 octobre 2017
- Martin MÉDOC, le 22 novembre 2017

## Décès

- Jeanne PASCAL épouse BASTIDE, le 9 avril 2017
- Maurice BLACHON, le 20 juin 2017
- Robert BORNE, le 12 septembre 2017

## Mariage

- Maide GUILLERMIN et Benoît MAY, le 30 septembre 2017

## Services de la mairie



Ils sont ouverts les mardis, mercredis, vendredis de 14 h à 16 h et samedis de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 77 20 40 98

Pour tout urgence joindre le 06 40 94 05 20

# Cambriolages : les bons réflexes à adopter

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences.

La gendarmerie de la Loire vous donne quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

► Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur.

► Évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation.

► Équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement.

► Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »).

► Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe.

► Ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même.

► Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ».

Elle application est proposée gratuitement, par téléchargement,

à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS (Apple).

Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

### 1/ DE VOUS INFORMER.

► La page « Prévention », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages.

► La page « Conseils aux victimes » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), couplée à une touche d'alerte permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.

► La page «Départ en vacances» permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « l'opération tranquillité vacances ».

► La page « Brigade » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

### 2/ DE VOUS ALERTER

► La page « accueil », contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approches de



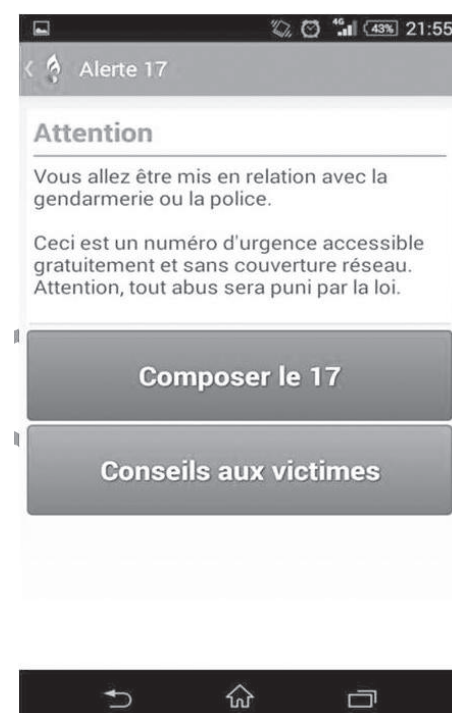
vacances, fêtes de fin d'année).

► les notifications (push) envoyées en temps réel préviennent d'un phénomène potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).

A noter que la page « personnalisation » permettra de paramétrer l'application en fonction du département d'appartenance et ainsi de recevoir les notifications (push) qui correspondent en cochant la case appropriée.

### 3/ DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE RÉFLEXE 17

Sur la même page que les « Conseils aux victimes », la touche « Composer le 17 » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.



# Club Omnisports de Tarentaise



Des nouveautés cette année au Club Omnisports de Tarentaise.

## **Le mardi, c'est yoga avec Olivier Ravel**

Gros succès pour cette nouvelle discipline qui fait salle comble. Le jeudi gym d'entretien...

Enfin, le week-end des 19 et 20 mai, il y aura de l'animation au village. Nous avons choisi de coupler le Trail et la Tarentaisienne VTT pour créer le Tarentaise COT Challenge (TCC).

On garde la possibilité de faire soit l'un soit l'autre mais les amateurs de sport nature pourront s'engager sur le Challenge avec un classement sur une course VTT et un Trail (VTT le samedi après-midi et Trail le dimanche matin).

On compte sur vous pour participer, encourager et/ou pour un coup de main... Réservez votre week end de Pentecôte !

Bien sûr, les enfants sont toujours nombreux à venir pratiquer les samedis après-midi, VTT, ski, roller, athlétisme entre autres...

## **40 ans d'existence, ça se fête !**

Pour finir, cette année 2018, le COT va fêter ses 40 ans ! Une journée festive aura lieu le samedi 30 juin à Tarentaise. Vous êtes, bien entendu, les bienvenus !

Nous faisons appel aux mémoires du village pour nous faire passer différents témoignages, objets, photos qui pourraient animer ce moment... Merci d'avance !

Le COT, à travers ce bref info, vous souhaite, à toutes et tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Sportez vous bien !

## **Dates à retenir**

19 et 20 mai 2018 :  
Tarentaise COT Challenge



<http://www.cot-tarentaise.fr/>

# ACCA de Tarentaise

## BALL TRAP

Le 22 et 23 juillet, la société de chasse a organisé un ball trap sur un nouveau site, plus près du bourg.

Ce terrain a été choisi pour sa proximité avec la salle d'oeuvre afin de permettre, le dimanche matin, la dégustation de la soupe aux choux dans de bonnes conditions.

Le temps était maussade le samedi après-midi. Par contre, le dimanche, le soleil a été de la partie, les tirs des plateaux d'argiles ont été un succès de même que la soupe aux choux.



## UN DIMANCHE À LA CHASSE

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la société de chasse a organisé le dimanche 15 octobre une journée intitulée « un dimanche à la chasse ».

L'idée était de faire connaître le monde de la chasse aux autres utilisateurs de la nature.

6 non chasseurs se sont inscrits : Bruno Julien, ses filles Alexandra et Séverine, Franck Granjon, Luc Souchon, Edouard Eloi.

### Une battue au grand gibier organisée

Des chevreuils ont été vus, aucun

animal n'a été prélevé. La battue terminée, tous les participants se sont rendus au local pour un compte rendu de la matinée et partager le verre de l'amitié.

Pour clore cette matinée de chasse, le repas a été pris en commun avec les participants de cette journée.

# Le réseau de lecture des Monts du Pilat

Ensemble, les bibliothèques de la communauté de communes du Pilat construisent un réseau.

Ce réseau s'inscrit dans la politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire.

Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes des monts du Pilat travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire.

La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques.

Les communes gardent leur compétence en matière de gestion des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

Vous pourrez accéder à ces services courant 2018.

Une carte de lecteur communautaire permettra aux publics d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix.

Sur l'ensemble du territoire l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

Renseignements et suggestions :  
Coordination Réseau de Lecture Publique

Mme Marlène SPANU  
Tél. 04 77 79 10 00  
rlp@cc-montsdupilat.fr



## Prix Exbrayat

Les 3 livres sélectionnés cette année.

- ▶ Aveu de faiblesses de Frédéric VIGUIER
- ▶ Romain GARY s'en va-t-en guerre de Laurent SEKSIK
- ▶ Ressentiments distingués de Christophe CARLIER

Les résultats du vote ont été communiqués le 28 septembre. Sur 489 votants :

- F. VIGUIER : 209 voix  
- L. SEKSIK : 144 voix  
- C. CARLIER : 133 voix  
3 votes blancs ou nuls



Pour TARENTEISE. 20 votants :

F. VIGUIER : 15 voix  
L. SEKSIK : 5 voix  
C. CARLIER : 0 voix

Le prix a été remis au lauréat à la fête du Livre de SAINT ETIENNE (du 6 au 8 octobre 2017).

L'équipe de la bibliothèque

## AGENDA

DATE	ÉVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
6 janvier	Cérémonie des vœux / Repas des + de 60 ans	Salle d'oeuvre	Municipalité
12 janvier	Soirée jeux	Salle de la mairie	Tarentaise Jeux
21 janvier	matinée cochon (soupe aux choux)	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
28 janvier	Loto	Salle d'oeuvre	TAD
2 février	Soirée jeux	Salle mairie	Tarentaise Jeux
9 février	Vente de Pizzas	Ecole	APE
9 février	Soirée Coinche Tarots	Salle de la mairie	Tarentaise Amitiés - Tarentaise Jeux
16 février	Karaoké	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
2 mars	Soirée jeux	Salle de la mairie	Tarentaise Jeux
9 mars	Carnaval	Village	APE
18 mars (10h30)	AG	Salle de la mairie	ACUF
Date à définir (mars)	AG	Salle de la mairie	Tarentaise Amitiés
30 mars	Soirée jeux	Salle de la mairie	Tarentaise Jeux
31 mars	12 ans du Vieux Frêne	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
6 avril	Vente de Pizzas	Ecole	APE
6 avril	Soirée Coinche Tarots	Salle de la mairie	Tarentaise Amitiés Tarentaise Jeux
14 avril	Super quizz croute	Salle d'oeuvre	Le Vieux Frêne
21 avril	Fête de la Bière	Salle d'oeuvre	TAD
1er mai	Journée du cassoulet	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
4 mai	Soirée jeux	Salle de la mairie	Tarentaise Jeux
13 mai	Big vide bazaar	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
19-20 mai	Tarentaise COT Challenge	Village	COT
25-26 mai	Vente de fleurs	Préau de l'école	APE
1er juin	Soirée jeux	Salle de la mairie	Tarentaise Jeux
2 juin	La frontale (pétanque en tête à tête)	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
6 juin	Soirée Coinche Tarot	Salle de la mairie	Tarentaise Amitiés - Tarentaise Jeux
En juin (date à définir)	Marche Lecture	Sentier Exbrayat	Les Bonheurs d'Exbrayat
15 juin	Concours ligérien de karaoké	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
23 juin	Pétanque semi nocturne	Parking	TAD
30 juin	Le Vieux Frêne part en live (concert)	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
30 juin	40 ans du COT	Village	COT
En juin (à définir)	Repas de fin d'année à la suite du spectacle	Salle d'oeuvre	APE
14 juillet	Pétanque en journée	Parking	TAD
21 juillet	Bal en plein air	Le Vieux Frêne	Le Vieux Frêne
21-22 juillet	Ball Trap + Soupe aux choux	Route du Sapillon	ACCA

00  
T  
O  
S

*Evelyne Estellé, maire de Tarentaise,  
votre équipe municipale et  
les membres du CCAS  
vous présentent leurs meilleurs vœux...*

## INVITATION

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie de présentation des vœux  
le samedi 6 janvier 2018 à 11 heures  
à la Salle d'œuvre,  
chemin du Sapillon,  
42660 Tarentaise



Maire de Tarentaise,  
Le bourg 42660 Tarentaise  
Tél: 04 77 20 40 98  
mairie.tarentaise@wanadoo.fr

